

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

NOUVEAU



LES PAPIERS ET CARTONS



LES BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES
MÊME LES PETITS

À RECYCLER



Un doute, une question ?



Aujourd’hui, le recyclage évolue.

En plus des papiers et des emballages en carton,
vous pouvez désormais trier la totalité de vos

emballages en plastique

emballages en métal

Toutes
les bouteilles



...

Tous les flacons,
bidons et tubes



...

Toutes
les barquettes



...

Tous
les pots et les boîtes



...

Tous les sacs,
sachets et films



...

Tous les calages



...

Tous
les emballages en métal



...

...et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !

1 Vous triez tous vos emballages en plastique...

6 Les granulés issus du plastique sont prêts à être transformés en :



Nouveaux emballages : bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.

Autres produits : tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibre de rembourrage, pulls polaires, etc.



2 ... ils sont collectés et déposés au centre de tri.



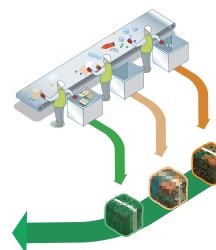
5 Ces nouvelles matières premières sont :

réduites en paillettes...



... puis en granulés.

4 Les balles de plastique sont acheminées au centre de régénération.



3 Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer
TOUS VOS EMBALLAGES DANS LE BAC DE TRI.
Les emballages en verre sont à déposer dans la borne verre.



1

C'est un **emballage** ? Dans le bac de tri !

Attention : ne triez pas les objets et la vaisselle ! Uniquement les emballages.

2

Inutile de les laver,
il suffit de bien **les vider**

3

Déposez vos emballages **en vrac**

Attention : ne les enfermez pas dans un sac !

Un doute, une question ?

